

CHS – CT du 11 avril 2019
Compte rendu

Lors du précédent CHS-CT, les organisations syndicales avaient demandé un CHS-CT extraordinaire pour traiter de plusieurs points importants promis par le Président précédemment mais qui n'étaient toujours pas à l'ordre du jour.

Ce CHS-CT, convoqué une première fois le 29 mars 2019 se réunissait en deuxième convocation. La première instance avait été boycottée par l'ensemble des organisations syndicales en protestation des restructurations dans notre ministère. S'agissant d'une demande unanime des organisations syndicales, nous ne pouvions qu'être présents.

En réponse à notre liminaire, le président reconnaît que le contexte de la Fonction Publique est anxiogène.

1. Points obligatoires

Fiche de signalement :

- Une fiche de signalement n'a pas été transmise au CHS-CT précédent, car elle concernait deux collègues en poste dans un SIP sur Rouen. Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé à ce que toutes les fiches soient transmises sans rétention.

Cette fiche a été transmise. Le Directeur des Ressources Humaines a indiqué qu'une solution avait été recherchée sur la durée en concertation avec le chef de service et ses adjoints.

- Une fiche de signalement sur un service des Douanes entre deux collègues a donné lieu à l'ouverture par le Directeur d'une enquête administrative. A suivre donc.

Les conditions de travail dégradées influent de plus en plus souvent sur les relations internes des services. Les restructurations, les suppressions de poste, ne sont pas de nature à améliorer ces tensions...

Accident de travail :

Un dossier n'a pas été présenté au CHS-CT, la DRFIP 76 n'ayant pas considéré qu'il s'agissait d'un accident de travail mais d'un incident.

Le président a indiqué qu'en cas de désaccord, le Tribunal Administratif pouvait être saisi et il a précisé que le médecin du travail n'avait pas fait remonter ce dossier.

2. Rapport d'enquête sur le suicide d'un collègue du Havre.

Les membres de la délégation font un rappel devant le CHS-CT de la procédure qu'ils ont suivie, avec l'aide de l'ISST et du médecin de prévention tout au long de l'élaboration de ce rapport.

Nous avons souhaité que ce rapport soit rédigé le plus rapidement possible. De nombreux mois ont été perdus (oubli d'envoi de courrier, plus de huit entre la rédaction de ce rapport et la présentation en CHS-CT).

Nous avons demandé ce CHS-CT extraordinaire pour clore ce dossier qui n'avait que trop duré.

Les organisations syndicales ont voté à l'unanimité l'abstention sur ce rapport :

- la délégation a pu remplir sa mission et rédiger son rapport en indiquant des préconisations pour l'avenir.

Cependant la durée de cette enquête depuis le suicide a été beaucoup trop longue et nous n'avons pas eu accès à tous les documents demandés par la délégation.

Le CHS-CT va étudier les préconisations figurant dans le rapport et proposera un plan d'action lors du prochain CHS-CT.

Un relevé de conclusion sera diffusé.

3. Fiche d'impact détaillant le projet de fusion du SIP du Havre

La DRFIP présente le dossier de fusion en indiquant que la Direction Générale s'était engagée sur un désamiantage total du bâtiment par tranche sur plusieurs années. Pour cette année, la phase concernera le 4ème étage. Les travaux seront réalisés en fin d'année.

Le 24 avril, le projet est présenté pour finalisation aux collègues du SIP le Havre (ils ont eu 10 jours pour faire des retours). Espérons que la finalisation permettra une avancée significative sur ce dossier.

L'annonce de la fusion a été annoncée en mai 2018 et le projet était connu dans ses grandes lignes depuis décembre 2018. Il est déplorable que les collègues n'aient eu une information sur l'installation définitive qu'en avril 2019, soit presque un an plus tard. Et que ce point n'ait pas été vu préalablement dans le cadre du CHS-CT avant la fusion des services au 1^{er} janvier.

Même si les projets évoluent, il est inadmissible que les collègues restent un an pour connaître les plans définitifs.

Une visite de service dans le cadre du CHS-CT a été demandée. Elle est prévue en septembre 2019.

4. Validation du budget 2019

Le budget du CHS-CT 76 est de 253 724 € compte tenu de la réserve de 5 % imposée par le Ministère.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé la levée de cette réserve.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus sur les dossiers faisant suite à une demande de l'ISST que le président ne souhaitait pas retenir car selon lui, elle n'entrait pas dans le cadre du CHS-CT.

Pour **FO FINANCES**, nous avons des experts (ISST et médecin de prévention). Si leurs préconisations ont une incidence financière, nous retenons la dépense.

Le président a demandé plus de détail sur les demandes de l'ISST et chaque dépense entrait pleinement dans le cadre d'un financement du CHS-CT. Ces dépenses ont donc été retenues.

Dans ces conditions, Les délégués **FO FINANCES 76** ont voté pour ce budget présenté.

5. Présentation de l'expérimentation télétravail en 2018 et sa généralisation en 2019.

A la DRFIP :

L'expérimentation a débuté en mars 2018 sur la base du volontariat. Lors de cette première vague, 18 candidats ont été sélectionnés.

Le bilan : satisfaction unanime des télétravailleurs, hormis l'ordinateur portable. Pour l'avenir, les télétravailleurs pourront avoir un écran plus grand et auront un écran séparé.

L'élargissement se fera progressivement en 2019. L'objectif est d'atteindre sur 3 ans 10 % des effectifs éligibles. La campagne 2019 est en cours à la DRFIP. Pour 2020, le lancement de la campagne aura lieu en octobre.

Le télétravail est annuel et est rediscuté tous les ans. Il sera sur deux jours maximum. Si le chef refuse, un recours est possible auprès de l'autorité hiérarchique. Puis auprès de la CAP compétente ainsi que le tribunal administratif en cas de refus.

Aux Douanes :

Le télétravail est sur une durée de 6 mois sans quota maximum. 31 agents font du télétravail pour 909 agents avec une possibilité en 2019 de deux jours par semaine. Il y a deux campagnes annuel en janvier et juillet pour postuler. Bon retour des collègues exerçant le télétravail.

A l'INSEE :

Le Directeur de l'INSEE étant absent du CHS-CT, il fera une présentation lors du prochain CHS-CT

6. Effraction et départ de feu à la trésorerie de Eu.

L'individu qui a mis le feu au Centre des Finances Publiques de Eu a été interpellé. Il a été jugé le 1^{er} avril à six mois de prison dont deux fermes.

C'est le deuxième événement qui se produit dans ce Centre des Finances Publiques à quelques mois d'intervalles. La porte d'entrée sera changée. La DRFIP va prendre contact avec la mairie, propriétaire des locaux pour envisager des réparations adéquates.

7. Question diverses.

[Le président nous fait un point d'information sur le scanner mobile :](#)

Le scanner a été incendié début janvier. La porte du hangar a été réparée. Le 8 avril, le nouveau scanner mobile est arrivé. Il vient d'Île de France et fait l'objet d'un prêt pour six mois. Il n'était pas encore opérationnel, car il restait quelques problèmes de compatibilité qui étaient en cours de résolution.

L'ancien scanner a été évacué le 25 mars. L'acquisition d'un scanner fixe a été lancée et est prévue pour 2020.

Vos délégués **FO FINANCES 76** au CHS-CT 76 :

Titulaires : PINEL Hervé (DRFIP Rouen), DEMARTHE Bernard (CFP Bellencombre).

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

[ici](#)